

Fiche d'inscription et règlement de la bourse aux jouets et livres

L'association « les Débrouilles » organise sa 3ème bourse aux jouets et livres, exclusivement destinée aux particuliers.

La bourse aux jouets aura lieu le Dimanche 25 octobre 2026 au foyer rural de Rougemont le château, 20 rue de Masevaux

Les horaires seront les suivants :

- Répartition et installation des emplacements le jour même de 8h00 à 9h00 ou la veille de 17h à 18h
- Vente de 9h00 à 15h00
- Rangement de 15h00 à 16h00

Chaque exposant s'engage à respecter les horaires d'installation et de rangement, à rendre son emplacement propre et à emporter avec lui ses invendus et ce uniquement à partir de 15h.

Votre inscription sera validée lors de la réception de la fiche d'inscription, accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du règlement par chèque à l'ordre de l'association « les Débrouilles » au 26 rue du château d'eau 90360 Petitefontaine

Votre chèque d'inscription sera encaissé après le 25 octobre 2026. Tout emplacement réservé est dû et aucune somme versée ne pourra être remboursée.

Montant fixé à 14 euros la table d'environ 1.80x80 (tables et chaises fournies par l'association)

Possibilité de louer un banc qui sera placé devant votre table pour un montant de 4 euros (aussi fourni par l'association et dans la limite des stocks disponibles).

L'exposant déclare sur l'honneur ne pas être un professionnel de la vente d'objets neufs et/ou d'occasion, et ne vendre que du matériel lui appartenant. En cas de contrôle de la DGCCRF, l'association « les Débrouilles » organisatrice de la manifestation, décline toute responsabilité vis-à-vis des exposants qui ne respectent pas la réglementation .

Tous les articles présentés seront propres et en bon état de fonctionnement. Pour les jeux fonctionnant à piles, il est conseillé de détenir des piles qui permettront à l'acheteur de vérifier le bon état de marche (celles-ci pouvant ensuite être retirées). Le matériel exposé reste sous la responsabilité de l'exposant et de ce fait l'association se décharge de toute responsabilités quant aux accidents, dégradations ou vol du matériel exposé. Tout litige avec un acheteur sera réglé par l'exposant qui s'efforcera de trouver un arrangement amiable.

L'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 06.26.63.74.98

Les dossiers sont à retourner avant le 19 octobre 2026.

NOM:

PRENOMS:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

N° de TEL:

ADRESSE MAIL:

PIECE D'IDENTITE N°:

Nombre de table (2 max) : x14 euros

Nombre de banc (2 max): x 4 euros

Montant total: euros

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation.

Le:

A:

Signature: